

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles de la Chambre de commerce suisse en France : mars 1948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mars 1948**10 mars 1948. — 264^e séance du Conseil d'administration**

Tous les milieux intéressés aux transactions entre la France et la Suisse et soucieux d'une bonne entente entre les deux pays s'étaient émus, à juste titre, de la tension provoquée à la fin du mois de février par le déséquilibre de la balance des comptes, par l'interruption des conversations engagées à Berne et par la suspension dans la délivrance des licences d'importation en France de produits suisses. Ce fut pour eux une satisfaction particulière, dans un moment si difficile, de pouvoir établir et garder un contact confiant et cordial avec la délégation suisse venue négocier à Paris le 10 mars.

Ce même jour en effet, elle faisait l'honneur à notre Compagnie d'assister au complet — MM. Hotz, ministre plénipotentiaire, Homberger, directeur du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Rosy, vice-président de la direction générale de la Banque nationale suisse, Bauer, conseiller de légation chargé des affaires économiques, Bonhôte et Wolff, chargés, à la Division du commerce, des relations avec la France, Hay, attaché au contentieux du département politique fédéral — à la 264^e séance de son Conseil d'administration.

En un exposé lumineux, suivi d'une discussion intéressante, MM. Hotz et Homberger fixèrent le point de vue suisse aux négociations. Puis M. Boitel fit le point de la situation. Après avoir rendu hommage aux efforts constants et sincères de la délégation suisse pour arriver à une solution, et tout particulièrement à l'activité inlassable et bienfaisante des services économiques de la Légation de Suisse en France, notre directeur général définit l'attitude de la Chambre de commerce suisse reprise fondée sur la nécessité et l'urgence d'un accord permettant une des courants commerciaux entre la France et la Suisse. Notre compagnie s'efforça de jouer un rôle de médiateur, d'aider à concilier des points de vue qui, à l'origine, divergeaient diamétralement.

La partie administrative de la séance comportait la nomination comme membre du Conseil d'administration de M. J.-C. Savary, directeur aux Établissements Ed. Jaeger, en remplacement de feu notre administrateur et ancien président L.-G. Brandt, et comme suppléant de M. de Castella, de M. Gérard de Pury, notre ancien directeur général.

18 mars 1948. — 140^e séance de la Commission des publications et règlements

La Commission des publications et règlements, réunie comme chaque mois pour préparer le numéro à paraître de la *Revue économique franco-suisse*, se pencha sur la situation financière de notre organe. Elle prit acte d'un excédent de dépenses, pour l'année 1947, de 1.150.493,75 fr. fr. Les hausses intervenues ces derniers temps dans le prix du papier et les tarifs d'imprimerie font augurer encore un déficit important en 1948 et la Commission se préoccupe des moyens de réduire une charge qui devient chaque mois plus lourde à supporter pour notre Compagnie.

22 mars 1948. — 77^e séance de la Commission des admissions

L'effectif de notre Compagnie, tombé en 1947, à la suite du décès, de la démission ou de la radiation de 1.191 membres, de 7.436 à 7.321, s'est relevé au-dessus du niveau atteint le 31 décembre 1946 et s'établit aujourd'hui à 7.477 membres. La Commission prend acte avec satisfaction du fait que l'effectif a repris sa marche ascendante et que les demandes d'adhésion se suivent à un rythme accéléré.

16 mars 1948. — 6^e assemblée générale de notre section de Lille

M. Yvan Efront était rentré juste à temps pour présider cette séance après une absence prolongée durant laquelle M. Charles Monnet, vice-président au dévouement inlassable, avait veillé aux destinées de la section. Avec sa fidélité coutumière, M. Fred Huber, consul de Suisse à Lille, assistait à la séance aux côtés de MM. de Perregaux et Boitel, président et directeur général.

Le rapport d'activité du comité fait ressortir les traits dominants de la vie économique française et suisse durant l'année 1947, les prévisions et espoirs qu'elle suscite pour l'avenir. Il souligne le gros travail fourni et les résultats très encourageants obtenus par notre section de Lille, dont l'effectif, en constante progression, traduit l'intérêt que porte à notre pays cette région industrielle.

20 mars 1948. — 3^e assemblée générale de notre section de Bordeaux

Présidée par M. J.-E. Treyer, cette section a fait œuvre essentiellement utile pendant l'année écoulée, cristallisant, encourageant les efforts du Sud-Ouest de la France, et avant tout des producteurs de vin et des organes dirigeants des ports de Bordeaux et de La Rochelle-Pallice, en vue de resserrer les liens qui les unissent à notre pays. Les 450 membres de cette section attestent l'utilité de cet effort et les résultats qui en sont issus, ainsi qu'il ressort du rapport du comité, lu en présence de MM. A.-G. Berthod et E. Collet, consuls de Suisse à Bordeaux et à Toulouse, du président et du directeur général de notre compagnie.

A l'issue de chacune de ces deux séances, M. Emile Duperrex sous-directeur du siège de Genève de la Banque populaire suisse et rédacteur financier du *Journal de Genève*, tint une conférence du plus haut intérêt et d'une brûlante actualité sous le titre « capitaux bloqués ». Il fit vivre à ses auditeurs l'odyssée mouvementée de cette masse fuyante et étrangement instinctive que sont les capitaux et montra les motifs auxquels avait obéi la Suisse en prenant des mesures de blocage ou de déblocage à leur égard. Nous regrettons très vivement de ne pouvoir reproduire le texte de cette causerie où l'auteur fit justice des arguments tendancieux d'une presse mal renseignée qui reprocha violemment à notre pays, ces temps derniers, une attitude qui vise à la sauvegarde des droits privés de propriété sur ces avoirs. Les modifications qui interviennent dans une question aussi mouvante nous en empêchent.